



COMMUNIQUE

Le Directeur général de l'Ecole nationale des régies financières (ENAREF) informe les administrations et les candidats des pays partenaires à l'inscription aux cycles A, B et C, de l'ouverture du test de niveau d'entrée au titre de l'année scolaire 2021-2022. Les filières ouvertes sont : Finances, Comptabilité, Fiscalité, Economie et développement, Aménagement du territoire.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part au test, les candidats remplissant les conditions suivantes :

I. CYCLE A

-Pour les candidats externes (candidature individuelle ou privée)

- Etre titulaire de la licence en droit ou en sciences économiques ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

-Pour les candidats internes (professionnels)

- Etre intégré dans la Fonction publique ;
- Etre titularisé dans son emploi ;
- Appartenir à la hiérarchie B1: A2 ou A3;
- Avoir une ancienneté de cinq (5) ans au moins à partir de la prise de service (*cette ancienneté peut être ramenée à trois (3) ans si l'intéressé est muni d'une licence en droit ou en économie*).

II. CYCLE B

-Pour les candidats externes :

- Etre titulaire du Baccalauréat (BAC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

-Pour les candidats internes :

- Etre intégré dans la Fonction publique ;
- Etre titularisé dans son emploi ;
- Appartenir à la hiérarchie B2 ou B3 ou C1;
- Avoir une ancienneté de cinq (5) ans au moins à partir de la prise de service.

III. CYCLE C

- Etre titulaire du Brevet d'Etudes du Premier cycle (BEPC) ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.



NOTE D'INFORMATION SUR L'ORGANISATION DES TESTS DE NIVEAU D'ENTRÉE À L'ENAREF

L'École Nationale des Régies Financières (ENAREF) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle technique et financière du Ministère en charge des Finances. Elle a pour mission d'assurer la formation professionnelle initiale des élèves-fonctionnaires et des fonctionnaires-élèves de l'administration économique et financière de l'État, des agents des collectivités territoriales et du secteur privé intéressés. Cette formation initiale est ouverte aux stagiaires des autres États.

Elle organise chaque année un test de niveau d'entrée en complément d'effectifs pour les trois cycles de formation (Cycle A ou cycle supérieur, cycle B et cycle C ou cycle moyen) dans les filières comptabilité, finances, fiscalité, économie et développement et aménagement du territoire.

I. CONDITIONS D'ACCÈS AUX CYCLES DE FORMATION

Il existe deux modes d'accès :

- ✦ les concours directs et professionnels organisés par le ministère en charge de la Fonction publique burkinabè;
- ✦ le test de niveau organisé par l'ENAREF pour tous les autres candidats.

En effet, depuis 2012, l'École a adopté le test de niveau comme mode d'accès des stagiaires non issus des concours de recrutement de la fonction publique burkinabè. Sont autorisés à s'inscrire les candidats admis au test, lequel est en principe organisé le dernier samedi du mois de juin de chaque année.

II. CONDITIONS DE CANDIDATURE AU TEST

Peuvent faire acte de candidature les agents des deux sexes en activité dans les structures publiques, les collectivités territoriales, dans le secteur privé, les organismes nationaux ou internationaux et les ressortissants des pays partenaires remplissant les conditions suivantes :

- pour le cycle A (option Comptabilité, Fiscalité, Finances, économie et développement et aménagement du territoire) être titulaire de la maîtrise, la licence en droit ou en sciences économiques ou du diplôme du cycle « B » de l'ENAREF et justifier de trois ans d'expérience professionnelle ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
- pour le cycle B (Option Comptabilité, Fiscalité, Finances) être titulaire du baccalauréat ou du diplôme du cycle « C » de l'ENAREF et justifier de trois ans d'expérience professionnelle ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;

Toutefois, les frais d'inscription sont fixés à dix mille (10 000) francs CFA pour les nationaux et vingt mille (20 000) francs CFA pour les non nationaux.

Les frais de scolarité n'incluent pas les charges de rédaction du mémoire de fin de cycle pour les « A » et de transport pour le stage qui s'élèvent respectivement à quarante mille (40 000) et vingt mille (20 000) francs CFA. Ces frais restent à la charge des structures dont relèvent les stagiaires inscrits sur test.

VI. DUREE DE LA FORMATION

La durée de la formation varie en fonction du cycle. Elle est de vingt-quatre mois pour le Cycle A, de vingt et un mois pour le Cycle B et de dix-huit mois pour le Cycle C.

VII. ORGANISATION DU TEST

Pour les candidats burkinabè et ceux des autres pays résidents au Burkina Faso, le test de niveau est organisé dans les locaux de l'ENAREF.

Le test de niveau peut également être organisé dans les pays désirant inscrire des stagiaires à l'ENAREF. Dans ce cas, les modalités d'organisation du test de niveau sont définies d'accord partie entre l'ENAREF et l'administration demanderesse.

Pour toutes informations complémentaires, consulter le site web de l'ENAREF sur www.enaref.gov.bf ou écrire à l'adresse drfc_enaref@yahoo.fr ou encore appeler l'un des numéros suivants : (00226) 25505005/25480751/70734190/78240689/74626767.



La Directrice Générale P/I

Félicité TRAORE/OUATTARA

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ENAREF, datée et signée du candidat et indiquant ses nom et prénoms, son adresse e-mail et son numéro de téléphone, le cycle et l'option (comptabilité, finances, fiscalité, économie et développement), ses catégorie et échelle (s'il est employé) ;
- la dernière situation administrative (candidats professionnels) ;
- une copie légalisée du diplôme requis selon le cycle considéré ou son attestation en cours de validité ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une lettre de recommandation ou l'aval délivré(e) par l'autorité compétente (candidats internes) ;
- un engagement de paiement des frais de scolarité.

Les frais de dossiers s'élèvent à cinq milles (5.000) FCFA.

Les dossiers physiques de candidature seront reçus au Secrétariat de Madame la Secrétaire générale de l'ENAREF tous les jours ouvrables de 7h30 à 15 heures.

Les dossiers de candidature électroniques peuvent être déposés à l'une des adresses mails ci-après :

kmjacabet@yahoo.fr; bassevic@yahoo.fr

Délais de dépôt des dossiers (physiques et électroniques) : **vendredi 11 juin 2021.**

ADMINISTRATION DES EPREUVES

Les épreuves se dérouleront à l'ENAREF le samedi 26 juin 2021 le programme ci-après :

Cycles	Epreuves	Durée	Coefficients
C	Dissertation	2H	02
	Epreuve de niveau	2H	03
B (direct ou externe)	Dissertation	2H	02
	Epreuve technique (culture générale et mathématiques)	2H	03
B (professionnel ou interne) Impôts Trésor Finances	Dissertation	2H	02
	Epreuve technique de -Fiscalité -Comptabilité publique -Législation financière	2H	03
A (externe)	Dissertation	2H	02
	Droit ou économie au choix	2H	03
A (interne) Impôts	Dissertation	08 à 10 h	2
	Fiscalité		

Trésor	Comptabilité publique	2H	
Finances	Législation financière		03
Economie et développement	Epreuve technique		
Aménagement du territoire	Epreuve technique		

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 7/20 est éliminatoire.



(Handwritten signature)

Adama BADOLO
Officier de l'Ordre de l'Étalon

